

Chères Mesdames et Messieurs,

Je me réjouis en tant que membre du Comité Directeur de l'Eurorégion Rhein-Waal, à l'occasion de l'anniversaire de l'ARFE de pouvoir prononcer ce discours de bienvenue, ici à Kursk. Kursk se situe à environ 2000 kilomètres à vol d'oiseau de la frontière germano-néerlandaises, malgré tout, le monde est petit. Ce qui suit en est l'exemple : un semoir de l'entreprise Lemken, originaire de la localité allemande d'Alpen dans l'Eurégion Rhein-Waal, s'est occupé cet été de presque 1500 hectares de terres de l'**AGROPROMKOMLEKTAZIA-KURSK!**

Le commerce international relie les Hommes et les entreprises, l'exemple précédent de même que la coopération transfrontalière en sont parfaites illustrations. Il y a de cela 40 ans, l'ARFE était fondée et je tiens aujourd'hui à saluer chaleureusement cet anniversaire. L'Eurorégion Rhein-Waal en est un membre de la première heure, en effet le 4 mai 1971, l'Assemblée Constituante créait « l'Association Regio Rhein-Waal ». Par conséquent nous, l'Eurorégion Rhein-Waal, célébrons également notre 40<sup>ème</sup> anniversaire.

En 1963, une conférence sur les opportunités économiques de la nouvelle liaison routière entre la Randstad (NL) et la région de la Ruhr (DE) s'est tenue. Les politiciens allemands et néerlandais des régions frontalières ont reconnu l'avantage de cette nouvelle connexion et se sont mis d'accord sur la suite du projet. Ces points de contact et ces connexions, aujourd'hui nous parlerions de réseaux, ont conduit à la fondation de l'Eurorégion Rhein-Waal en 1971.

L'année 1993, avec l'obtention d'un statut de droit public, a marqué une étape importante dans l'histoire de l'Eurorégion Rhein-Waal. Ce statut est inscrit dans un Traité entre l'Allemagne et les Pays-Bas. Le Traité

d'Anholt, signé en 1991 fixe les conditions préalables afin d'établir une coopération transfrontalière bénéficiant d'un statut de droit public.

L'Eurorégion Rhein-Waal a été la première Eurorégion à utiliser ce traité. Le Traité d'Anholt est précurseur du Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT). Il a été d'un grand secours pour les jeunes régions frontalières qui organisaient des coopérations transfrontalières sans disposer de structures comme le Traité d'Anholt.

Depuis lors, le temps n'est pas resté en suspens ; les développements régionaux aussi bien qu'Européen ont contribué à la croissance de l'Eurorégion Rhein-Waal. L'intégration Européenne est une des plus importantes conquêtes des 20<sup>ème</sup> et 21<sup>ème</sup> siècles. Elle garantit durablement la paix, la liberté et la stabilité politique de notre continent. L'Eurorégion Rhein-Waal aspire avec le slogan « coopération sans frontières » à donner un visage à ce processus de construction d'une région frontalière Germano-néerlandaise.

L'Eurorégion Rhein-Waal, en 40 ans, grâce au soutien de ses membres. Est en mesure de réunir au sein d'une coopération, 56 communes allemandes et néerlandaises, des circonscriptions administratives, des chambres d'industrie et de commerce et l'autorité régionale de la Rhénanie. Elle compte un nombre croissant de 3,7 millions d'habitants et s'emploie à contribuer activement à l'amélioration des conditions de vie des citoyens de la région frontalière.

Dans le cadre du programme d'aide européen INTERREG IV A, l'Eurorégion Rhein-Waal soutient différents projets dans la région, en matière d'économie, de technologie et d'innovation, de développement régional durable et d'intégration sociale. C'est ainsi par exemple que des lignes de bus transfrontalières ont été construites, avec les fonds du programme INTERREG et de la même manière, que l'utilisation

transfrontalière des hélicoptères de sauvetage de Nijmegen, a été rendue possible.

L'intégration européenne et l'abaissement des barrières intérieures ont, au sein de l'Eurorégion Rhein-Waal, mené à un grand nombre de flux de travailleurs et d'habitants frontaliers. 15.000 personnes traversent quotidiennement la frontière pour se rendre à leur travail. Cette frontière ouverte ne signifie pourtant pas que les différences législatives ont disparu. Ainsi, l'Eurorégion Rhein-Waal organise chaque mois des heures de permanence pour les frontaliers afin que ceux-ci puissent poser leurs questions concernant les impôts et les assurances. Le « Euregio-JobRoboter.com » est un moteur de recherche sur Internet qui propose des offres d'emploi des deux côtés de la frontière, c'est un moyen de rendre le marché du travail transfrontalier plus transparent. Ce projet a également été initié par l'Eurorégion. On estime à environ 2,5 millions de personnes en recherche d'emploi, par an, qui utilisent le site. Bien que le secteur de l'emploi et les attributions de l'Eurorégion Rhein-Waal se soient considérablement élargis ces 40 dernières années, l'Eurorégion Rhein-Waal est restée fidèle à ses convictions idéalistes. La coopération transfrontalière a apporté une importante valeur ajoutée aux secteurs social et économique.

Pour terminer, je voudrais profiter de l'occasion pour remercier chaleureusement l'ARFE, pour célébrer son anniversaire et pour faire le souhait que l'ARFE puisse continuer à représenter les intérêts de régions frontalières avec succès et qu'elle offre une plateforme de réflexion et d'échange entre les régions frontalières. Dans cette perspective, nous et vous devons y travailler ensemble. Je suis sûr que nous y parviendrons.

Merci de votre attention.